



Problème entre propriétaire et agence immobilière

Par **jeronimo**, le **14/11/2014** à **14:31**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'une maison que je loue en location saisonnière par l'intermédiaire d'une agence immobilière depuis septembre 2011. Depuis cette date j'ai eu plusieurs locataires dans ma maison.

Actuellement ma maison est en location saisonnière depuis 18 août 2014 pour un an soit jusqu'au 17 août 2015. Je n'ai reçu mon loyer qu'en novembre alors même qu'il est loué depuis août. J'avais contacté l'agence par téléphone, email et portable plusieurs jours pendant ces 2 mois 1/2 sans avoir aucun courrier de leur part m'expliquant que le locataire avait un retard de paiement. Lorsqu'enfin je reçois mon relevé de gérance de l'agence les loyers août à octobre ont bien été versés (3174,84€), je constate qu'un mois de loyer a été retiré pour la transaction de remise en location (1295€), 1 facture d'électroménager (237€) retiré, 1 facture de ménage et de jardin (700€) retiré et des honoraires de gestion (août, sept, octobre 234€) retiré.

Je n'ai reçu aucun courrier m'avertissant de tout cela. L'agence a pris ces décisions sans m'en avertir.

Pour tous les mandats de location que j'ai eu je n'ai jamais payé de frais pour la remise en location!

Sur le mandat que j'ai signé avec l'agence il est stipulé "qu'il peut faire exécuter toutes réparations à faible coût et celles plus importantes mais urgentes en avisant le mandant".

Je n'habite pas sur place ma maison se trouvant dans les Dom-Tom et moi en métropole, vers qui me diriger pour mon problème? j'ai tous les justificatifs des anciennes locations et le contact avec cette agence est devenue litigieuse.

Il profite et prend des décisions sans m'en informer!

Merci pour votre réponse,
Bien cordialement